

**Situation trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV  
ARRETES AU 31 MARS 2003**

**AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
DE L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV  
ARRETES AU 31 MARS 2003**

Nous avons audité les états financiers de la société UNION FINANCIERE SALAMMBO-SICAV au 31 mars 2003. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de la Direction Générale. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. L'application de ces standards nous a amenés à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, des estimations importantes faites par la Direction Générale ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers et ce conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables relatives aux OPCVM.

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 31 mars 2003 et des résultats de ses opérations pour la période close à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

La société SALAMMBO SICAV a employé, au 31 mars 2003, 12,37 %, 11,28 % et 13,46 % de son actif net en obligations émises respectivement par les sociétés AMEN LEASE, BATAM et UTL. Ces pourcentages sont supérieurs au taux de détention maximum prévu par l'article 29 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

**Jelil BOURAOUI**  
Tunis, le 28 avril 2003

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2003**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2003</b>	<b>31/03/2002</b>	<b>31/12/2002</b>
<b>PORTEFEUILLE TITRES</b>	III	<b>814 948,141</b>	<b>3 185 853,905</b>	<b>972 530,295</b>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		346 245,595	1 479 621,299	486 689,914
Emprunts obligataires		419 682,960	1 569 887,681	413 785,760
Autres valeurs		49 019,586	136 344,925	72 054,621
<b>PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>		<b>350 712,294</b>	<b>93 835,687</b>	<b>525 941,286</b>
Placements monétaires	IV	348 733,425	89 771,266	414 402,634
Disponibilités		1 978,869	4 064,421	111 538,652
<b>Créances d'exploitation</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
Autres actifs		0,000	0,000	0,000
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 165 660,435</b>	<b>3 279 689,592</b>	<b>1 498 471,581</b>
<b><u>PASSIF</u></b>		<b>31/03/2003</b>	<b>31/03/2002</b>	<b>31/12/2002</b>
Opérateurs créditeurs	PA1	2 805,913	9 194,772	3 507,748
Créditeurs divers	PA2	31 881,037	27 385,992	26 922,814
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>34 686,950</b>	<b>36 580,764</b>	<b>30 430,562</b>
<b><u>Capital</u></b>	VII	<b>1 088 438,834</b>	<b>3 126 094,245</b>	<b>1 416 108,606</b>
Capital en nominal		1 194 100,000	2 884 400,000	1 480 400,000
Capital en début de période		1 480 400,000	3 931 300,000	3 931 300,000
Emission en nominal		98 000,000	559 100,000	914 400,000
Rachat en nominal		-384 300,000	-1 606 000,000	-3 365 300,000
Sommes non distribuables		-105 661,166	241 694,245	-64 291,394
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-64 291,394	493 573,898	493 573,898
Sommes non distribuables exercice en cours		-41 369,772	-251 879,653	-557 865,292
<b>Sommes distribuables</b>		<b>42 534,651</b>	<b>117 014,583</b>	<b>51 932,413</b>
Sommes distribuables exercices antérieurs		41 889,013	107 518,245	8,544
Sommes distribuables de l'exercice en cours		645,638	9 496,338	51 923,869
<b>ACTIF NET</b>		<b>1 130 973,485</b>	<b>3 243 108,828</b>	<b>1 468 041,019</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 165 660,435</b>	<b>3 279 689,592</b>	<b>1 498 471,581</b>

**ETAT DE RESULTAT AU 31 MARS 2003**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01/2003 au 31/03/2003	Période du 01/01/2002 au 31/03/2002	Période du 01/01/2002 au 31/12/2002
a- Dividendes		0,000	0,000	76 832,953
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	V	5 897,200	26 381,044	62 760,254
c- Revenus des placements monétaires	VI	4 608,675	5 773,929	10 839,232
<b>Total des revenus de placements</b>		<b>10 505,875</b>	<b>32 154,973</b>	<b>150 432,439</b>
- Charges de gestion des placements	CH1	-2 805,913	-9 194,772	-22 276,066
<b>- Revenus Nets des placements</b>		<b>7 699,962</b>	<b>22 960,201</b>	<b>128 156,373</b>
- Autres charges	CH2	-6 974,259	-10 724,713	-43 926,358
- Autres produits	PR3	0,000	0,000	0,000
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>725,703</b>	<b>12 235,488</b>	<b>84 230,015</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		-80,065	-2 739,150	-32 306,146
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>645,638</b>	<b>9 496,338</b>	<b>51 923,869</b>
<b>- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>80,065</b>	<b>2 739,150</b>	<b>32 306,146</b>
Var des + ou -V potentielles sur titres		24 830,160	-129 530,115	51 758,411
+ ou -V réalisées sur cession des titres		-82 982,408	-3 459,354	-421 120,165
Frais de négociation		-289,138	-1 029,928	-5 400,936
<b>Résultat non distribuable</b>		<b>-58 441,386</b>	<b>-134 019,397</b>	<b>-374 762,690</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>-57 715,683</b>	<b>-121 783,909</b>	<b>-290 532,675</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 MARS 2003**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2003 au 31/03/2003	Période du 01/01/2002 au 31/03/2002	Période du 01/01/2002 au 31/12/2002
<b><u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES</u></b>	<b><u>-57 715,683</u></b>	<b><u>-121 783,909</u></b>	<b><u>-290 532,675</u></b>
<b><u>OPERATION D'EXPLOITATION</u></b>			
a- Résultat d'exploitation	725,703	12 235,488	84 230,015
b- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	24 830,160	-129 530,115	51 758,411
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-82 982,408	-3 459,354	-421 120,165
d- Frais de négociation de titres	-289,138	-1 029,928	-5 400,936
<b><u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>-90 990,978</u></b>
<b><u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b><u>-279 351,851</u></b>	<b><u>-1 206 523,417</u></b>	<b><u>-2 721 851,482</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>			
Capital	98 000,000	559 100,000	914 400,000
Régularisation des sommes non distribuables	-5 718,645	58 187,929	77 575,530
Régularisation des sommes distribuables	3 461,705	22 223,712	35 806,767
<b>b- Rachat</b>			
Capital	-384 300,000	-1 606 000,000	-3 365 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	22 790,259	-176 048,185	-260 678,132
Régularisation des sommes distribuables	-13 585,170	-63 986,873	-123 655,647
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b><u>-337 067,534</u></b>	<b><u>-1 328 307,326</u></b>	<b><u>-3 103 375,135</u></b>
<b><u>AN 4 - ACTIF NET</u></b>			
a- en début de période	1 468 041,019	4 571 416,154	4 571 416,154
b- en fin de période	1 130 973,485	3 243 108,828	1 468 041,019
<b><u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u></b>			
a- en début de période	14 804	39 313	39 313
b- en fin de période	11 941	28 844	14 804
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>94,713</b>	<b>112,436</b>	<b>99,165</b>
<b>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>-18,21%</b>	<b>-13,41%</b>	<b>-11,52%</b>

## **1. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

La société a obtenu l'agrément du Ministère des Finances le 3 novembre 1997, elle a été définitivement constituée le 28 septembre 1998. La société est entrée en activité le 1<sup>er</sup> février 1999.

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres.

La gestion du portefeuille-titres de la SICAV est assurée par l'Union de Gestion Financière.

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

## **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers de la société UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV sont préparés par application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux OPCVM.

Les états financiers se composent :

- ✓ du bilan ;
- ✓ de l'état de résultat ;
- ✓ de l'état de variation de l'actif net ;
- ✓ des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

### **2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote.

Les intérêts courus sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat.

### **2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché (pour les titres admis à la cote). La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en résultat non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours moyen en bourse à la date d'arrêt de la situation ou à la date de la dernière cotation.

Toutefois, la valeur des actions introduites à la cotation électronique fait l'objet d'une décote quotidienne de 3 % pour les valeurs en fixing et de 4,5 % pour les valeurs en continu, par rapport à la valeur de la veille lorsque la valeur des actions concernées n'est pas affichée et que la tendance du cours boursier est à la baisse. Lorsque la tendance est à la hausse, la valeur des actions est ajustée selon les mêmes taux à la hausse.

### **2.3 Placements monétaires**

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les bons de Trésor et les bons de Trésor à court terme (BTCT). Ces valeurs sont actualisées quotidiennement à leur coût d'achat majoré des intérêts courus et non échus.

### **2.4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en résultat non distribuable.

Le prix de sortie des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **2.5 Capital social**

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

Les primes d'émission et les rachats en primes d'émission sont comptabilisés parmi les sommes non distribuables.

### **2.6 Le résultat net de la période**

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable :

- ✓ Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille-titres et des placements monétaires, diminué du montant des frais de gestion.
- ✓ Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions, obligations et placements monétaires, diminué des frais de négociation.

### **2.7 Sommes distribuables, Sommes non distribuables**

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation des distributions de l'exercice en cours.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

Les sommes non distribuables sont calculées en ajoutant les émissions et les rachats en primes d'émission au résultat non distribuable de la période.

### **2.8 Abonnement des charges**

Les charges de gestion prévisionnelles de l'année, hors commissions du gestionnaire et du dépositaire, sont comptabilisées en début de période dans un compte de régularisation et contre-passées aux comptes de charges concernés par application d'un abonnement quotidien linéaire.

Les commissions du gestionnaire et du dépositaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en fonction du montant de l'actif net.

### 3.1 Portefeuille-titres :

#### 3.1.1 Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

<b>Actions</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>+/- Values</b>	<b>Valeur actuelle</b>
	568 495	<222 249>(1)	346 246

(1) Ce solde correspond au montant des plus ou moins values potentielles résultant de l'évaluation du portefeuille au 31 mars 2003 selon les principes exposés en note 2.2.

Le tableau détaillé du portefeuille-titres est présenté comme suit :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2003	% l'Actif Net
<b>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</b>		<b>568 494,759</b>	<b>346 245,595</b>	<b>30,61%</b>
<b>Actions</b>		<b>568 494,759</b>	<b>346 245,595</b>	<b>30,61%</b>
ATL	3 067	88 081,242	44 192,403	3,91%
BIAT	5 344	120 697,045	94 604,832	8,36%
C I L	7 754	172 161,630	108 556,000	9,60%
MAG GEN	2 606	41 878,420	18 398,360	1,63%
UBCI	4 820	145 676,422	80 494,000	7,12%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>48 810,495</b>	<b>49 019,586</b>	<b>4,33%</b>
ALYSSA	462	48 810,495	49 019,586	4,33%
<b>Obligations Privé</b>		<b>406 008,960</b>	<b>419 682,960</b>	<b>37,11%</b>
AL2001-1	1 500	135 000,000	139 930,800	12,37%
BATAM 2000	2 000	121 008,960	127 532,160	11,28%
UTL2000	2 500	150 000,000	152 220,000	13,46%
<b>TOTAL</b>		<b>1 023 314,214</b>	<b>814 948,141</b>	<b>72,06%</b>

#### 3.1.2 Obligations et valeurs assimilées :

Le portefeuille obligataire de SALAMMBO SICAV se détaille comme suit :

	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Intérêts courus nets</b>	<b>Valeur actuelle</b>
Obligations émises par UTL	150 000	2 220	152 220
Obligations émises par Amen Lease	135 000	4 931	139 931
Obligations émises par BATAM	121 009	6 523	127 532(i)
	<b>406 009</b>	<b>13 674</b>	<b>419 683</b>

(i) Le groupe BATAM a fait l'objet d'un programme global de redressement suite à l'ouverture d'une procédure de règlement amiable visant à assainir sa situation financière et à aboutir à un consensus avec ses banques et ses fournisseurs. Le plan de redressement a été signé par ces derniers et prévoit :

- L'assainissement de la dette : Il s'agit de l'abandon et du rééchelonnement par les banques et les fournisseurs de leurs créances vis à vis du groupe. Le montant ainsi abandonné se situe aux alentours de 32,5 MDT.

- Une augmentation du capital permettant de consolider la structure financière du groupe : Cette augmentation sera réalisée, en premier par la reconversion des dettes, à hauteur de 37 MDT (21 MDT pour les établissements bancaires et 16 millions de dinars pour les fournisseurs), en second, et d'une manière concomitante, par l'augmentation proprement dite du capital qui se fera en numéraire et sera d'un montant de 43 MDT.

Ce montant devrait être prélevé, à hauteur de 24 MDT auprès des banques ou leurs filiales (Sicar, sica, etc.) ou leurs clients et de 19 MDT pour les fournisseurs, sous forme d'apport d'argent liquide.

Ce plan a déjà été accepté et ratifié par le pool bancaire et les fournisseurs. Il est actuellement présenté, au juge du tribunal de première instance en charge du dossier pour l'acceptation finale. L'accord devrait par la suite, et avant sa publication au JORT, être consigné dans le registre de commerce. Son exécution devrait se faire au cours des mois d'avril et mai 2003.

Ce plan semble faire apparaître un assainissement de la situation financière du groupe et devrait lui permettre de faire face à ses engagements notamment en matière de remboursement des obligations émises.

**3.1.3 Autres Valeurs :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>+/- Values</u>	<u>Valeur actuelle</u>
Alyssa SICAV	48 810	209	49 019

**3.2 Placements monétaires :**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Bons de trésor précomptés (BTCT)	360	347 480	348 733	30.83%

**3.3 Capital social :**

L'évolution du capital de la SALMMBO-SICAV s'analyse comme suit :

**Capital au 01/01/2003**

Montant	1 480 400
Nombre de titres	14 804
Nombre d'actionnaires	58

**Souscriptions réalisées**

Montant	98 000
Nombre de titres émis	980

**Rachats effectués**

Montant	384 300
Nombre de titres rachetés	3 843

**Capital au 31/03/2003**

Montant	1 194 100
Nombre de titres	11 941
Nombre d'actionnaires	53

**3.4 Sommes non distribuables de l'exercice en cours :**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Résultat non distribuable de l'exercice en cours	<58 441>
Emissions en primes d'émissions de l'exercice en cours	<5 719>
Rachats en primes d'émissions de l'exercice en cours	22 790
	<u>&lt;41 370&gt;</u>

**3.5 Sommes distribuables de l'exercice en cours :**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Résultat d'exploitation	726
Régularisation du résultat d'exploitation	<80>
	<u>646</u>

**4. ETAT DE RESULTAT :****4. 1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique correspond aux intérêts sur obligations privées.

**4. 2 Revenus des placements monétaires :**

Le solde de cette rubrique correspond aux intérêts des bons de trésor précomptés (BTCT).

**4. 3 Charges de gestion des placements :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Période</u>	<u>Période</u>
	<u>01/01/2003 31/03/2003</u>	<u>01/01/2002 31/03/2002</u>
Rémunération du dépositaire pour le 1 <sup>er</sup> trimestre	421	1 379
Rémunération du gestionnaire pour le 1 <sup>er</sup> trimestre	2 385	7 816
	<u>2 806</u>	<u>9 195</u>

**4. 4 Autres charges :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>Période</b> <b><u>01/01/2003 31/03/2003</u></b>	<b>Période</b> <b><u>01/01/2002 31/03/2002</u></b>
Dotation aux amortissements des charges provisionnées	6 642	9 697
Redevance du CMF	312	1 022
Autres	20	6
	<b><u>6 974</u></b>	<b><u>10 725</u></b>

**4. 5 Résultat net de la période :**

Le résultat de la période s'analyse comme suit :

	<b>Période</b> <b><u>01/01/2003</u></b> <b><u>31/03/2003</u></b>	<b>Période</b> <b><u>01/01/2002</u></b> <b><u>31/03/2002</u></b>
Résultat d'exploitation	726	12 235
Résultat non distribuable	<58 442>	<134 019>
	<b><u>&lt;57 716&gt;</u></b>	<b><u>&lt;121 784&gt;</u></b>